



STEG / DDI / DRDS

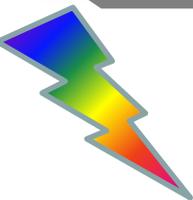
Cadre réglementaire et procédures de montage relatifs aux projets photovoltaïques raccordés au réseau STEG.

Présenté par : Nejib Jelizi
Chef Service Adjoint contrôle des études

Djerba, 11 Octobre 2018

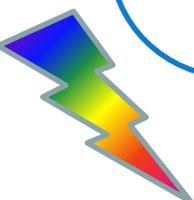


Ordre du jours



Cadre réglementaire

- Abonné BT : Secteur Hôtelier.
- Abonné MT: Secteur Hôtelier.



-procédures Administrative relatifs
aux projets photovoltaïques (abonné MT)



- Abonné BT :

Deux types de contrat :

→ **Prosol ELEC**

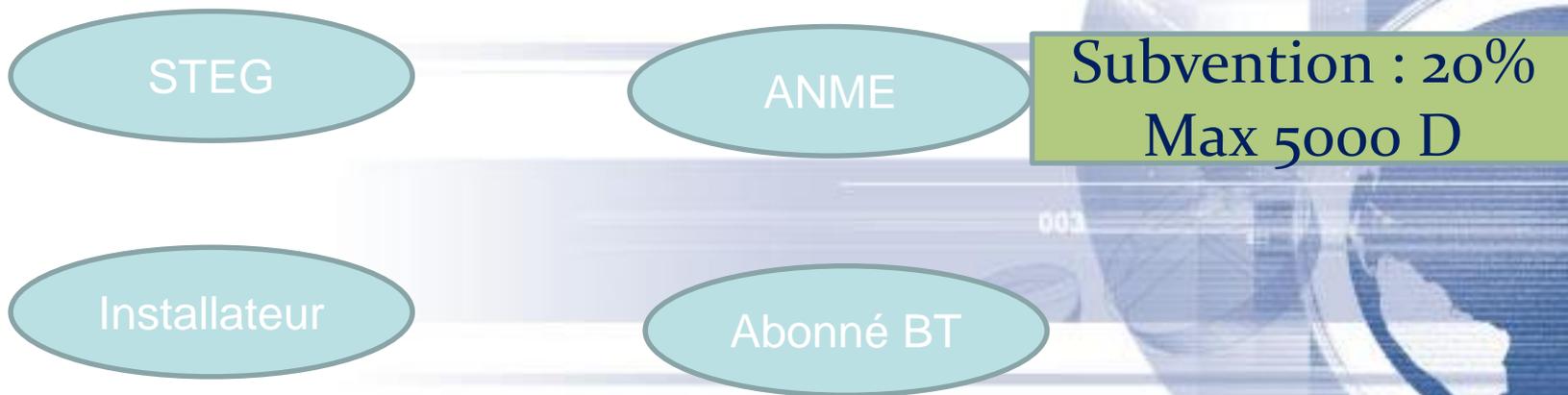
→ **Hors Prosol ELEC**



- Abonné BT : Secteur Hôtelier.

Net metering

→ Hors Prosol ELEC



CONTRAT D'ACHAT PAR LA STEG DE L'EXCEDENT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE A PARTIR D'ENERGIES RENOUVELABLES ET LIVREE SUR LE RESEAU BASSE TENSION (Hors Programme PROSOL)



- Abonné BT : Secteur Hôtelier.

Net metering

Exigence STEG
 $P_{\text{crête PV}} \leq P_{\text{souscrite de l'abonné}}$

Facturation : **une seule facture**

	Abonné BT	Auto-producteur BT
Facture (F)	$F = E+$	$F = (E+) - (E-)$
Consommation (C)	$C = E+$	$C = E_{\text{tot}} + (E+) - (E-)$

E_{tot} : énergie PV produite (onduleur)

$E+$: énergie fournie de la STEG

$E-$: énergie injectée au réseau STEG



Abonné MT: Secteur Hôtelier.

Net Billing

- ✓ Subvention ANME 20% Max 200 000 D

CONTRAT DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE A PARTIR DES INSTALLATIONS
DES ENERGIES RENOUVELABLES RACCORDEES AU RESEAU HAUTE ET MOYENNE TENSION ET
D'ACHAT DE L'EXCEDENT PAR LA STEG



Abonné MT: Secteur Hôtelier.

Facturation d'un Abonné STEG Moyenne Tension (MT) avec IPV « NET Billing »

Exigence STEG

$P_{\text{crête PV}} \leq P_{\text{souscrite de l'abonné}} \& (E-) \leq (E_{\text{tot}} * 30\%)$

	Abonné MT	Auto-producteur MT
Facture	C	$F1=(E+) / F2=(E-)$
Consommation (C)	$C=E+$	$C=E_{\text{tot}} + (E+) - (E-)$

E_{tot} : énergie PV produite (onduleur)

$E+$: énergie fournie de la STEG

$E-$: énergie injectée au réseau STEG



Abonné MT: Secteur Hôtelier.

Facturation d'un Abonné STEG Moyenne Tension (MT) avec
IPV « NET Billing »

$$F1=(E+)$$

Facture 1 STEG réduite

$$F2=(E-)$$

Facture 2 Abonné rémunéré

Etot : énergie PV produite (onduleur)

E+:énergie fournie de la STEG

E-: énergie injectée au réseau STEG



Abonné MT: Secteur Hôtelier.

Tarifs: E+: énergie fournie de la STEG


Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz
الشركة التونسية للكهرباء والغاز

TARIFS DE L'ELECTRICITE EN MOYENNE TENSION
à compter du **1^{er} Septembre 2018**
(Hors Taxes)

NIVEAU DU TARIF	TARIF	REDEVANCE DE PUISSANCE ⁽¹⁾ (mill/kW/mois)	PRIX D'ENERGIE (mill/kWh) ^{(1) (2)}			
			Jour	Pointe matin été	Pointe soir	Nuit
MOYENNE TENSION	Uniforme	5 000 ⁽³⁾	212			
	Postes horaires	11 000	215	323	291	167
	Pompage pour irrigation ⁽⁴⁾	-	244	NA	Effacement	196
	Irrigation agricole	-	164	Effacement	170 ⁽⁵⁾	120
	Secours	6 000	230	357	320	174

E+



Abonné MT: Secteur Hôtelier.

Tarifs: E-: énergie injectée au réseau STEG « NET Billing »

Prix Kwh → Décision ministérielle

Tarifs de l'électricité produite à partir d'autres types d'autoproduction*

Concerne l'achat par la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz de l'excédent de l'énergie électrique issue des autoproducteurs produisant de l'électricité à partir des énergies renouvelables, de la valorisation thermique de matière utilisée dans l'industrie ou autres sources d'énergies y compris le gaz issu des concessions d'exploitation d'hydrocarbures.

Poste Horaire	Prix du kilowattheure (en millimes)
Jour	115
Pointe matin été	182
Pointe Soir	168
Nuit	87

* Prix fixés par Décision de Monsieur le Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines du 2 Juin 2014



PROCÉDURE ADMINISTRATIVE POUR UN AUTO-PRODUCTEUR HTA

1 • Dépôt demande de raccordement guichet unique (siège STEG)

2 • Acceptation de raccordement (DRD...)

3 • Dépôt dossier au ministère

4 • Acceptation dossier (commission CTER) et publication au jort

5 • Dépôt dossier ANME

• Acceptation (commission CT) et accord préalable de la subvention

6 • Dépôt dossier Etude et Approbation(DRD...)

7 • Réalisation de l'IPV & signature du contrat (6 exemplaires)

8 • IPV réceptionnée

9 • Mise en place du nouveau système de comptage & signature du pv de réception RAS & mise en service de l'IPV

10 • Obtention de la subvention



Merci pour votre attention